

**La coopération communautaire : une stratégie pour le
développement local**
Community co-operation: a strategy for local development
**La cooperación comunitaria: una estrategia para el desarrollo
local**

Joanne Jessop and Clyde Weaver

Number 13 (53), Spring 1985

Les ambiguïtés du pouvoir local

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034548ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034548ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Jessop, J. & Weaver, C. (1985). La coopération communautaire : une stratégie pour le développement local. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (13), 149–160.
<https://doi.org/10.7202/1034548ar>

Article abstract

The crisis of the mode of development dominated by multinational corporations has led to a crisis in the paradigms and theories of development. These paradigms grew out of industrial society and are largely outdated. They are based upon a form of rationality which is impervious to new social values. The authors suggest an alternative model for planning—community co-operation—which they discuss in the context of British Columbia (Canada). Advantages over present policies pursued by the "development oriented state" are pointed out.

La coopération communautaire : une stratégie pour le développement local

J. Jessop
C. Weaver

Nous vivons actuellement, hors de tout doute, à l'échelle mondiale, un processus de restructuration industrielle. Afin de réaliser ses priorités stratégiques, l'acteur principal de ce nouvel ordre économique — la corporation multinationale — est devenue une force majeure de contrôle des modèles de développement global. Dans ce contexte économique, où les avantages relatifs peuvent changer en une nuit et où les corporations peuvent forcer les gouvernements locaux à faire des concessions sous la menace de fuite de capitaux, il semble qu'il y ait peu de place pour une action indépendante. Le résultat de cette situation est une « crise globale de

développement » que les principales théories et stratégies contemporaines de développement sont incapables d'expliquer et encore moins de résoudre.

En réponse aux changements socio-économiques, des paradigmes de développement local sont apparus dans la société industrielle. Cependant, comme l'industrialisation entre dans une nouvelle phase d'interdépendance à l'échelle de la planète, le système corporatif a pris des forces et il semble maintenant animé de sa vie propre. Face à ces nouvelles situations, les modèles traditionnels de développement sont maintenant de plus en plus inefficaces. Formulés en réponse aux

premières phases de l'industrialisation, ils se basent sur des modèles démodés de la réalité économique et s'inspirent de valeurs sociales et d'une idéologie qui ne sont plus en accord avec les conditions de vie actuelles de la société industrielle moderne. En d'autres mots, les stratégies de développement local sont déphasées par rapport aux réalités des processus de développement économique.

Stratégies de développement et valeurs sociales

Les théories sur le développement reposent sur l'hypothèse que le bien-être social découle naturel-

objectif social spécifique considéré dans une certaine perspective, comme désirable et légitime. Non seulement les valeurs légitimement les objectifs mais elles justifient aussi les moyens jugés appropriés pour les atteindre.

Dans ce contexte, les valeurs représentent quelque chose de plus qu'un choix personnel et une utilité sociale. Elles font référence aux vérités fondamentales que chacun perçoit : partie intrinsèque de la conscience humaine, elles se situent donc, de ce fait, en dehors des approches scientifiques traditionnelles utilisées pour établir la « vérité » de la réalité physique (Skolimowski, 1981, p. 12). Les valeurs représentent les postulats et les croyances implicites sur la nature de la réalité humaine. Elles sont le cadre à travers duquel on regarde le monde, elles sous-tendent les hypothèses cachées que l'on prend souvent pour des vérités immuables.

Les valeurs sociales partagées par une certaine collectivité ou par une classe sociale sont établies par la communication et l'interaction au sein du groupe, afin de cerner la réalité sociale. Les valeurs représentent une expérience partagée, interprétée à travers un discours commun ; elles sous-tendent les mythes culturels et les idéologies, et les structures institutionnelles de la société assurent leur pérennité. Les valeurs sociales sont un principe d'intégration de la société en procurant une vision du monde commune et des orientations normatives pour l'action collective. On ne peut, par conséquent, dissocier la connaissance de la société de celle de ses valeurs.

Toutes les théories sociales, toutes les analyses de la société partent d'un point de vue particulier et reposent sur un choix nécessaire de données pertinentes. Le danger, lorsqu'on veut rester « objectif » et éviter les jugements de valeur, est de ne pas questionner les hypothèses implicites et les biais qui demeurent

dès lors incontestés tout en continuant à légitimer l'action sociale. Ainsi, l'avenir est-il planifié sur la base de valeurs résiduelles, pour la plupart cachées, qui, à la longue, ne refléteront plus la situation actuelle.

Les valeurs ou les idéaux culturels qui constituent la matrice d'où sont issues les principales théories contemporaines sur le développement local, se sont développées en harmonie avec les conditions socio-économiques de la première phase de la révolution industrielle. À plus d'un point de vue, leurs objectifs d'accroissement de la prospérité matérielle et de progrès technologique n'ont été atteints qu'au bénéfice d'une fraction restreinte de la population mondiale. Ces stratégies traditionnelles de développement local s'inspiraient de la description de circonstances antérieures et de la représentation culturelle démodée d'un « homme économique », matérialiste, laïc et rationnel, qui n'est plus capable, aujourd'hui, d'affronter adéquatement la crise de développement à laquelle sont confrontées toutes les sociétés industrialisées avancées. Le système économique global est devenu d'une complexité extrême ; il ne s'agit pas là d'un phénomène temporaire, mais bien d'un changement majeur dans la structure de l'organisation des activités économiques internationales. C'est une situation sans précédent devant laquelle les remèdes habituels à la désorganisation économique sont désespérément anachroniques.

O. W. Markley du Stanford Research Institute s'est penché sur les décalages temporels qui séparent le moment où se développent les représentations culturelles dominantes et celui où apparaît le développement socio-culturel (Markley, 1976 ; Markley et Harman, 1982). Les représentations culturelles ou directrices se réfèrent à :

150 lement de la prospérité économique. Le développement, de ce point de vue, est donc principalement une question d'efficacité économique et d'expansion ; il peut alors sembler nécessaire de sacrifier la justice sociale et les principes démocratiques aux impératifs économiques. Comme Peattie (1981) le fait remarquer, aussi longtemps que le développement est considéré comme un processus économique plutôt que comme un processus de transformation sociale, les facteurs sociaux, au lieu d'être le but premier du développement, sont vus comme des obstacles à ce dernier.

Cet accent mis sur la dimension économique, au détriment de la dimension sociale du développement, s'explique en partie par l'effort, tant des théoriciens que des praticiens, de demeurer objectifs et d'écarter les préjugés dans leur analyse du social. Perçues comme plus concrètes et plus faciles à manipuler, les données économiques ont un attrait certain. Elles s'insèrent bien dans le discours épistémologique dominant de la culture occidentale qui favorise l'information quantitative et évite l'incertitude de l'information qualitative dite « douce ».

Une telle approche ignore tout bonnement le problème. Les stratégies de développement impliquent nécessairement une prise de position. Ce sont des systèmes de valeurs qui tendent à atteindre un

[...]l'ensemble des postulats et des prémisses fondamentaux sur l'origine de l'être humain, sa nature, ses capacités, ses caractéristiques, ses relations avec les autres et sa place dans l'univers (Markley, 1976, p. 214).

Ces « croyances » culturelles ou ces mythes sont habituellement intangibles et par conséquent non reconnus ; nous avons cependant la preuve qu'ils ont une énorme influence sur les perceptions et les actions des individus et des collectivités (Markley et Harman, 1982).

Les représentations directrices et les expériences sociales se forment selon des rythmes différents. Dans un premier temps, la représentation culturelle peut précéder et donner ainsi une direction au changement et au développement social.

Par leur attrait et leur puissance de signification, ces représentations renforcent chaque mouvement que la société fait dans leur direction, influençant ainsi les décisions sociales qui mènent à leur réalisation (Markley et Harman, 1982, p. 5).

L'environnement humain est alors modifié pour se conformer aux idéaux sociaux et, pendant un court laps de temps, il y a convergence de la réalité sociale et des représentations culturelles. Cette période-là dure peu, cependant. Le rythme des changements produits dans l'environnement s'intensifie au point de dépasser les représentations culturelles auxquelles ils étaient reliés. C'est durant cette phase que la société peut être confrontée à une nouvelle série de problèmes par rapport auxquels les croyances et les postulats traditionnels ne peuvent guère orienter les actions de manière appropriée. Les politiques basées sur les représentations culturelles anachroniques seront de plus en plus erronées et contre-productives, et créeront plus de problèmes qu'elles n'en résoudront. La solution aux désordres sociaux subséquents exigera un changement de fond dans les idées de base et dans l'organisation de la société qui

serviront alors de guide pour l'étape suivante de l'évolution socio-culturelle. Ce type de changement fondamental ou de « rupture de paradigme » ne peut se réaliser qu'en réexaminant les prémisses majeures et les valeurs culturelles et en rejetant les modèles conceptuels qui auront survécu au-delà de leur utilité (Markley et Harman, 1982).

La crise actuelle du développement ne sera pas résolue par des modèles théoriques mis au point pour rendre compte de réalités aujourd'hui dépassées. On ne trouvera plus de solutions en adhérant à des idéaux sociaux enracinés dans les premières phases de l'expérience industrielle. Le capitalisme est devenu un « capitalisme avancé ». Graduellement, l'initiative individuelle, l'innovation et l'esprit d'entreprise ont été remplacés par un capitalisme institutionnalisé et corporatiste.

Le système corporatif global fonctionne en éliminant le risque et la concurrence, en étouffant l'initiative individuelle et en rationalisant la production à l'échelle internationale. De cette phase du capitalisme a émergé un système dans lequel les priorités corporatives de rendement interne sont devenues la force organisatrice dominante de la société. Le système économique tel qu'il fonctionne maintenant, envahit et fragmente la vie des individus et des communautés (Kierans, 1984 ; Friedmann, 1981). Ainsi, comme l'avait prévu Joseph Schumpeter (1950), la réussite même du capitalisme détruit les institutions qui l'ont protégé. Le processus de « destruction créatrice » est devenu insoutenable.

Pour renverser ce courant, le système corporatif doit se juxtaposer à un système autogéré « d'économie sociale » ; la *rationalité corporative* doit être mise au défi, au nom de la *rationalité humaine*. Ce qui requiert un engagement moral et politique. Les impératifs fonction-

nels du système industriel ne constituent pas des lignes directrices pour un choix éthique, pas plus que l'idéologie sociale, qui a appuyé la naissance du capitalisme industriel, ne peut fournir un éthos culturel à la société post-industrielle. La reformulation de stratégies déjà existantes de développement local ne suffira pas à éliminer le hiatus entre l'idéologie et la réalité. Ce qu'il faut, ce n'est rien de moins qu'un véritable changement de paradigme, de manière à ce que les enjeux du développement local puissent être discutés dans le cadre d'une perspective modifiée.

Le terme « paradigme » tel qu'utilisé ici, se réfère à un ensemble de doctrines de développement et à des stratégies alimentées par certains idéaux culturels. Ce sont les réussites économiques des pays industrialisés de l'Ouest qui ont influencé la formulation des paradigmes modernes de développement. Cependant, au cours des dix dernières années, la fragilité de ces succès est devenue tellement évidente que l'interprétation même du « développement » est mise au défi par une série de critiques des concepts et des théories traditionnels.

Cette atmosphère d'incertitude qui règne dans le domaine de la planification du développement se compare étroitement à la dynamique observée par Kuhn (1962) dans l'histoire des sciences physiques et biologiques. Durant les périodes de « science normale », selon l'expression de Kuhn, les anomalies ou les contradictions entre les attentes basées sur les paradigmes établis et les réalités que l'on expérimente sont habituellement ignorées ou expliquées à l'intérieur du paradigme existant. Quand les anomalies deviennent trop apparentes pour que l'on puisse les esquiver, il se produit une crise et une période d'instabilité que vient ultimement résoudre l'apparition d'un nouveau paradigme. La période de crise en est une de critique et de défi aux

152 dogmes et aux postulats des paradigmes établis, et, c'est durant ces périodes de révolution paradigmatique que les plus grandes découvertes scientifiques sont habituellement faites.

La « révolution paradigmatique » qui se produit dans le domaine des études sur le développement représente plus qu'un défi à la méthodologie traditionnelle de la planification du développement ; elle remet en question les idéaux culturels ou les « paradigmes sociaux » qui ont façonné la société industrielle. Bien que ces derniers aient une forme beaucoup moins définitive que les paradigmes scientifiques, rendant ainsi la démonstration des anomalies beaucoup plus difficile, la crise socio-économique actuelle des pays occidentaux témoigne des contradictions inhérentes aux représentations culturelles, aux croyances et aux postulats qui sous-tendent les approches conventionnelles du développement local.

Les grandes lignes d'un modèle de développement, dont les valeurs fondamentales vont à l'encontre des principaux courants de pensée, émergent de cette réévaluation de la question du développement local. Appelé ici « coopération communautaire », ce paradigme de développement a une orientation sociale beaucoup plus explicite. Ce modèle démontre que le développement local suppose que les intérêts ter-

ritoriaux puissent avoir préséance sur l'intégration économique, dans les économies nationales et internationales. Le développement local s'appuie alors sur une plus grande participation dans le processus de prise de décision politique, et, par conséquent, réclame une doctrine de développement qui affermit et encourage la conscience régionale et l'action communautaire volontaire (Friedman et Weaver, 1979 ; Weaver, 1984).

La coopération communautaire met l'accent sur le besoin d'une restructuration sociale et économique à partir de la base. Elle insiste sur la décentralisation, la participation démocratique et la revitalisation de la communauté. Les besoins humains et les aspirations, tels qu'ils sont mis en valeur dans la pratique au niveau de la communauté, deviennent le noyau primordial du développement. Puisque les aspects sociaux et économiques du développement local sont inséparables, les objectifs du développement sont alors immanents au processus lui-même.

La coopération communautaire

La coopération communautaire offre une alternative aux modèles traditionnels de planification (voir Weaver et Jessop, 1985) ; ce paradigme de développement local est centré sur la structuration économique plutôt que sur l'expansion économique continue à l'intérieur d'un schème établi. Cette stratégie axée sur les besoins fondamentaux signifie que le bien-être social et non le profit ordonne l'allocation des ressources et le développement. La première exigence de la coopération communautaire est une véritable délégation de responsabilité et d'autorité dans le processus de prise de décision économique, de manière à ce que le développement économique soit planifié et contrôlé à partir des communautés locales elles-mêmes.

La version de droite de la décentralisation du processus de prise de décision, appelée « volontarisme », rejette toute implication du gouvernement central dans le développement communautaire. Ce modèle de décentralisation représente une tentative de retour aux conditions mythiques du « libre marché » du libéralisme classique. Aujourd'hui, une telle politique se traduit par le transfert de ressources des services publics et des programmes de bien-être dans les coffres des entreprises corporatives. C'est la « recapitalisation du capital » (Miller, 1978). Par ailleurs, la coopération communautaire rejette l'argument suivant lequel le prix de la réforme égalitaire serait une diminution du bien-être social et économique ; elle fait appel aux initiatives locales, au support gouvernemental et à son investissement dans des entreprises locales qui répondent aux besoins locaux.

Le paradigme de la coopération communautaire est né du désenchantement des résultats des stratégies de développement qui promettaient une croissance économique soutenue pour les régions « sous-développées ». Cette désillusion s'est amplifiée au cours des récentes années avec les « échecs économiques » des régions « développées » du monde.

Les inégalités sociales et géographiques inhérentes au développement capitaliste furent mises en évidence pour la première fois dans le contexte sud-américain (Frank, 1967 ; Sunkel, 1973 ; Corragio, 1975). Les disparités régionales et le sous-développement furent alors identifiés comme phénomènes structurels inhérents au système capitaliste lui-même. Les construits interprétatifs de la théorie de la dépendance et du sous-développement mirent en lumière la dynamique de l'échange inégal du système économique international (Emmanuel, 1972). Et, lorsque le développement dépendant, inégal, en vint à être

associé aux modèles organisationnels généraux de subordination et de domination au sein de l'économie mondiale, ces concepts furent aussi appliqués aux différentes régions de l'Amérique du Nord (Matthews, 1983 ; Goodman, 1979 ; Mandle, 1978). Si on poursuit ce type de raisonnement, les stratégies de développement économique local, qui s'appuient sur les attraits que représentent les ressources naturelles ou les concessions financières aux investisseurs étrangers, sont condamnées à l'échec dès le début, parce qu'elles encouragent ces intérêts économiques qui sont eux-mêmes les causes du sous-développement.

La coopération communautaire suggère une approche autogestionnaire comme alternative au développement subordonné et à l'intégration fonctionnelle dans l'espace économique national et international (Friedmann et Weaver, 1979 ; Weaver, 1981, 1984). Le but du développement territorial est de nier les liens d'échange inégal en établissant des institutions locales solides qui assurent une démarche autonome significative et une démocratie de participation, un contrôle coopératif local des moyens de production, des emplois définis par les besoins locaux et une rupture sélective des liens avec l'extérieur. Le lieu de travail et la communauté se développeront en harmonie en mettant l'accent sur une production axée sur l'utile, sur l'autosuffisance et la prise de décision par ceux qui sont directement concernés.

La coopération communautaire formulée dans le contexte de l'économie politique internationale reconnaît et les opportunités et les restrictions que les forces externes imposent à la région. Cependant, le but de ce nouveau paradigme va au-delà d'une théorie macro-économique afin d'inclure aussi bien les aspects sociaux que psychologiques et politiques du processus de développement. À cet égard, la

coopération communautaire est tout à fait en accord avec la tradition méthodologique des premières études classiques d'économie politique. Mais contrairement aux théoriciens qui raisonnent à l'intérieur des limites du libéralisme classique, les tenants des stratégies de la coopération communautaire ne voient aucun attrait particulier ni aucune validité à se réclamer d'une enquête objective, libre de tout jugement de valeur. Au contraire, le développement local est considéré comme une question éthique, et les décisions politiques devraient surtout être considérées en rapport avec le type de société future qu'elles veulent aider à créer.

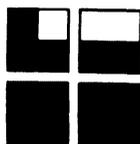
Ce type de réponse normative au développement local ne peut s'accommoder des paradigmes courants qui s'appuient presque exclusivement sur la raison économique. Dans le système corporatif-capitaliste les principaux facteurs de production, la terre, le travail et le capital, deviennent des entités abstraites, des objets économiques qui entrent dans le calcul coût-bénéfice des plans de développement. La possibilité d'une désintégration sociale et les privations économiques sont ici considérées comme extérieures au processus lui-même. La coopération communautaire, par contraste, représente un effort pour introduire une dimension de morale politique dans le processus de développement local.

De plus en plus d'auteurs (Myrdal, 1972 ; Bluestone et Harrison, 1982 ; Bowles *et al.*, 1983 ; Weaver, 1984) appuient une approche au développement qui réponde plus à l'attente sociale. Selon eux, l'investissement dans la réforme sociale et dans la revitalisation de la communauté génère non seulement une plus grande justice sociale, mais aussi une plus grande productivité et un niveau de bien-être économique plus élevé. Ce renouveau de l'intérêt pour la composante sociale du développement

est issu de l'incapacité des stratégies purement économiques à résoudre de façon viable les problèmes engendrés par la restructuration de l'économie globale.

La coopération communautaire est plus qu'une approche théorique à la réforme sociale ; l'autogestion décentralisée est actuellement en plein essor dans l'Ouest industrialisé, tant officiellement qu'informellement. Souvent elle y est apparue comme la seule issue réaliste pour les communautés face à la désindustrialisation et au déclin économique (Carney et Shearer, 1980 ; Bowles *et al.*, 1983 ; Weaver, éd., 1985). Ces dernières années, la capacité des stratégies de développement local et régional à compenser les disparités régionales a retenu l'attention des gouvernements canadiens, tant fédéral que provinciaux (Coffey et Polese, 1982). En tant que stratégie économique, la coopération communautaire peut changer le bien-être matériel des régions en déclin par le biais des coopératives locales qui s'emparent des secteurs abandonnés par les entreprises corporatives qui déménagent. Elles deviennent la base de la production locale et pourvoient aux besoins locaux. En tant que stratégie sociale, la coopération communautaire aide à satisfaire les besoins non matériels d'engagement communautaire et à atteindre un certain degré d'autonomie face au choix d'un style de vie.

La coopération communautaire reflète une prise de position claire : le développement doit servir la communauté. Stratégiquement, son approche consiste à revaloriser dans la vie économique le rôle de la communauté par sa participation effective, au niveau local, à des décisions qui affecteront l'évolution future du développement socio-économique. Ce processus qui opère à partir de la base, avec ses institutions à petite échelle et non hiérarchisées, fixe les conditions sociales essentielles à la créativité et au savoir (Hapton-



154 Turner, 1970 ; Dunn, 1971 ; Schon, 1971 ; Friedmann, 1973). C'est par le partage mutuel du savoir, dans un contexte communautaire, que la création d'un monde nouveau est possible.

Il est de plus en plus évident que le type de réorganisation sociale envisagée par les stratégies de coopération communautaire est déjà en train de se réaliser au sein d'un réseau diffus d'influences étroitement reliées (Ferguson, 1980 ; Henderson, 1981 ; Capra, 1982 ; Naisbit, 1983). Ces mouvements, qui insistent sur la responsabilité personnelle et celle de la société, ainsi que sur les réseaux informels d'aide, en opposition aux expertises et au contrôle bureaucratique centralisé, dénotent un changement fondamental vers la prise de conscience.

En même temps qu'un système de valeur culturelle se modifie, de nouvelles options et de nouveaux modèles potentiels d'évaluation culturelle émergent (Henderson, 1981, p. 155).

La coopération communautaire, parce que sensible à ces valeurs culturelles émergentes, ainsi qu'à ces potentiels nouveaux, semble offrir un paradigme ou « mythe » de développement plus approprié à la prochaine étape du développement socio-culturel.

La mise en pratique de la coopération communautaire : une stratégie de développement pour la Colombie britannique

Comment, de façon réaliste, la stratégie de coopération communautaire peut-elle être mise en action ? Voici quelques suggestions pour la province de la Colombie britannique.

La Colombie britannique est un « État développementaliste », ce qui signifie qu'en même temps qu'il adopte une stratégie appuyée sur les mécanismes du marché, dans le but de promouvoir la croissance économique, le gouvernement joue, pour la province, un rôle actif d'entrepreneur dans les prises de décision économique. Cette approche est le produit, dans l'Ouest du Canada, de l'époque optimiste du régime de W. A. C. Bennett, concernant la capacité de la gestion gouvernementale et de la coopération des corporations, d'accroître le niveau du bien-être matériel de la province. Tant que l'économie de la Colombie britannique a suivi l'expansion économique nord-américaine, l'État développementaliste a pu satisfaire les attentes de l'ensemble des citoyens. Les conditions ont cependant changé. Aujourd'hui, aucune planification du travail et des affaires d'un gouver-

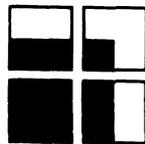
nement centralisé ne peut garantir à elle seule des résultats positifs de développement face à la récession économique mondiale, l'hypermobilité du capital et les changements soudains et dramatiques dans la concurrence internationale. La situation économique actuelle a rendu « la panoplie entière des politiques libérales, inefficaces, inabordable et hautement improductives » (Bluestone et Harrison, 1982, p. 208).

Le gouvernement créditiste actuel de la Colombie britannique s'est fixé la tâche de promouvoir le développement de la province en s'appuyant sur l'expansion économique alimentée par l'exportation croissante des ressources. Cette stratégie repose sur la croyance selon laquelle ce ne serait qu'à travers une croissance économique continue que la Colombie britannique serait susceptible de rencontrer les besoins sociaux de sa population. La réaction du gouvernement, face à la récession économique actuelle et au ralentissement de la demande pour les ressources de la Colombie britannique, est de tenter de créer « un climat favorable aux affaires » qui stimulera l'économie provinciale. Confiant dans l'efficacité de « l'effet du goutte à goutte » (*trickle down effect*) et fidèle aux règles du capitalisme mondial, l'État a misé son énergie et ses ressources sur l'attraction des investisseurs étrangers. Ce qui a eu pour résultat d'orienter les fonds publics vers les besoins et les désirs des investisseurs du secteur privé et de les éloigner des besoins en services sociaux. Dans le dernier budget « de coupure », par exemple, plusieurs services sociaux essentiels ont été coupés et d'autres, entièrement éliminés ; l'imposition des particuliers a été augmentée alors que les corporations ont été avisées que leurs taxes seraient réduites (*Globe and Mail*, February 2nd, 1984). En attendant, les populations et les régions qui étaient déjà

désavantagées doivent s'attendre à pire encore. On justifie ces « inconvénients » rencontrés sur la voie du redressement économique en invoquant les effets à long terme de cette politique suivant laquelle la croissance économique bénéficiera à toute la population de la Colombie britannique.

Une telle stratégie de développement refuse de reconnaître que cette trajectoire économique a été, au cours des deux dernières décennies, responsable des disparités régionales et de la pauvreté des particuliers constatées aujourd'hui. En s'appuyant sur la richesse des ressources comme moteur du développement, sans créer une économie autonome plus autocalmée, la Colombie britannique demeure extraordinairement vulnérable aux changements cycliques et structurels de l'économie mondiale. Les communautés et les régions les plus touchées sont celles dont les moyens de subsistance dépendent d'un petit groupe de compagnies d'exploitation de ressources. Au lieu d'essayer de régler ces problèmes à la source et d'aider les localités à trouver des alternatives plus « autodépendantes », le gouvernement a opté pour la direction opposée. Afin d'avoir bien en main la planification du développement dans la province, le gouvernement a centralisé tout le processus du développement régional, laissant ainsi aux communautés locales et aux régions encore moins de contrôle sur leur devenir socio-économique que celui dont elles jouissaient, dix ans auparavant. En persistant à considérer l'expansion économique comme le seul moyen de régler les problèmes locaux, l'État court le danger de voir une crise sociale éclater. Et la seule façon qu'il aura de la contrer, sera d'appliquer des mesures réactives, peu efficaces. En pleine crise l'accent sera mis, inévitablement, sur le maintien de l'ordre social par un certain type de contrôle autoritaire.

Ce que l'on propose ici est une alternative de développement qui insiste, non pas sur la croissance économique à n'importe quel prix, mais sur le développement économique et social, pour et par la population de la Colombie britannique. Ce qui requiert une décentralisation du pouvoir politique et économique, et une participation démocratique, afin que les personnes directement concernées puissent travailler ensemble à créer leur propre avenir. Le rôle de l'État développementaliste dans ce processus est de fournir une stratégie intégrée de développement industriel pour la province, de médier les conflits et inégalités entre régions et de créer des mécanismes qui faciliteront la transformation socio-économique des moyens d'existence restreints de la province.



Le programme de l'État développementaliste

La Colombie britannique a besoin, de toute évidence, d'un plan intégré de gestion des ressources et d'une stratégie industrielle d'ensemble, basée sur une évaluation exacte des disponibilités des ressources, une estimation réaliste des potentialités du marché mondial et un examen des possibilités de nouveaux investissements générateurs de liens entre les différentes industries. Ce qui peut être réalisé directement, par un processus de planification « conjoncturelle » qui amène le gou-

vernement, les travailleurs et les différents intérêts financiers ainsi que les communautés locales de la province, à développer des objectifs et des stratégies d'entente commerciale avec les autres parties du Canada et les marchés internationaux. Par exemple, dans le cas de l'industrie du charbon en Colombie britannique, une bonne façon de mettre en oeuvre une telle approche serait de créer une agence de coordination publique et privée à la fois, qui puisse établir une politique coordonnée et uniforme pour la vente du charbon à des intérêts extérieurs. Ce qui, non seulement, placerait la Colombie britannique dans une position plus forte de négociation, mais aussi l'aiderait à prévenir l'hyper-expansion et la compétition interne entre les projets supportés par l'État, comme il s'est récemment produit lors de l'entente conclue entre la Colombie britannique du Nord-Est et le Japon.

Une autre tâche essentielle de l'État développementaliste de la Colombie britannique, serait d'empêcher l'exportation imprévoyante de la richesse économique potentielle de la province. Ce qui signifierait une réduction des fuites de revenu provenant de l'extraction des ressources de manière à ce que les habitants de la province puissent vendre leurs ressources au prix du marché. Il va sans dire que l'application d'une telle politique ne serait pas facile. Les corporations d'exploitation des ressources qui constituent les principales industries de la Colombie britannique, sont dans une position précaire sur le plan international mais avantageuse face à un gouvernement semi-autonome. Plusieurs tactiques leur permettent de rentabiliser leur investissement au-delà des taux moyens : le transfert des prix, les crises de capitaux et l'élimination des emplois. Quoi qu'il en soit, les multinationales devront être astreintes à une comptabilité plus stricte, si les bénéfices économiques tirés de l'extraction

156 des ressources doivent demeurer dans la province. La réalisation unilatérale de cette politique sera très difficile. En effet, si les coûts de production des investisseurs étrangers augmentent, les autres régions riches en ressources naturelles deviendront pour eux relativement attrayantes. Mais si les régions placées dans une situation similaire travaillent ensemble à coordonner leurs politiques, toutes les parties impliquées pourront en bénéficier. Face au pouvoir corporatif international, les avantages de solutions politiques multilatérales méritent d'être soupesés et ce, tout particulièrement de concert avec les autres principales régions d'exploitation du bassin du Pacifique.

Une autre façon d'accroître le pouvoir de négociation de l'État provincial serait, pour ce dernier, de s'impliquer directement dans le développement des ressources par le biais d'entreprises dont il serait le propriétaire et qu'il dirigerait. Les industries d'exploitation seraient alors plus susceptibles de se conformer aux objectifs sociaux et auraient plus de pouvoir dans les ententes avec le capital multinational. Quelle que soit la combinaison d'instruments de politique retenue, il est essentiel que le gouvernement acquière un plus grand contrôle sur la répartition des fonds d'investissements et la récupération d'une part supplémentaire des gains d'exploitation.

Que l'État développementaliste veille à ce que les surplus économiques soient réinvestis dans la province, ne suffit pas à promouvoir le développement, à moins qu'il ne puisse s'appuyer sur un système de mécanismes de répartition qui encourage et renforce l'autonomie locale. En d'autres mots, les travailleurs doivent avoir la possibilité de prendre part à l'utilisation collective des ressources disponibles. Une façon de s'assurer que les bénéfices tirés des gains encouragent un développement autonome est de canaliser le réinvestissement dans la province au niveau des entreprises communautaires (cet aspect sera discuté dans la section suivante). La répartition totale des fonds d'investissements, bien que de responsabilité provinciale, devrait se baser sur les besoins fondés des communautés et des régions, de même que sur une évaluation globale par l'État, des besoins de la province. Cela signifie identifier les priorités publiques non seulement d'après les critères du marché économique et du rendement de la production, mais suivant une perspective qui tienne compte des besoins locaux pour des biens et des services socialement utiles, tels qu'identifiés par les organisations communautaires et celles des travailleurs. On peut établir des procédés de comptabilité sociale, qui tiendraient compte des activités économiques « formelles » et « informelles », et de leur contribution respective à l'autonomie locale. Ce type d'approche pourrait constituer un guide d'affectation des fonds d'investissement, pour accroître l'autonomie et satisfaire les besoins fondamentaux de chaque communauté et de chaque région.

En Colombie britannique, comme ailleurs, c'est surtout à partir d'organismes de décision et d'administration centralisés que l'État développementaliste a distribué les fonds d'investissement et fournit des services sociaux augmentant ainsi

la dépendance et l'aliénation locales. Le système d'affectation suggéré ici reposerait sur les atouts de la base, en soutenant les entreprises locales qui offriraient les biens et les services indispensables et emploieraient les ressources et la main-d'oeuvre locales. Les communautés y gagneraient un plus grand contrôle de leur « espace économique » et de leur « milieu de vie ». Le conflit latent qui oppose la logique fonctionnelle du système économique aux intérêts territoriaux en serait ainsi grandement atténué.

Afin de diminuer les effets négatifs des cycles d'une économie de ressources, le gouvernement provincial devrait établir un système de mise en réserve. Durant les périodes de faible demande, les activités d'exploitation continueraient au même rythme, pendant que l'État emmagasinerait les surplus jusqu'à l'amélioration des conditions du marché, ce qui permettrait le maintien d'un niveau d'emploi constant et améliorerait de beaucoup la stabilité et la sécurité des villes d'exploitation. Les bénéfices de la vente des ressources pourraient aussi être utilisés comme fonds de développement pour des industries connexes. Un support supplémentaire à ces industries pourrait provenir d'une part, de taxes provinciales plus élevées sur l'exportation du matériel brut, et d'autre part, de la mise en place d'une réglementation provinciale sur les acquisitions, obligeant les corporations d'exploitation des ressources de la Colombie britannique à acheter une partie de leur équipement sur les marchés locaux.

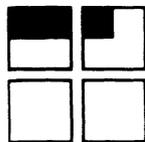
Comme le chômage continue d'être un problème majeur, particulièrement loin des grands centres, la planification du développement doit privilégier la création de nouveaux emplois, socialement utiles. Les gouvernements locaux et les organisations non gouvernementales doivent recevoir une aide provinciale afin de financer la création

d'emplois pour ceux qui en ont besoin. Les instances de planification locales devraient déterminer les types d'emplois qui répondent le plus aux besoins de la communauté (ce qui sera discuté à la section suivante). Des possibilités accrues d'emploi augmenteraient la stabilité de la communauté, le manque d'emploi cessant dès lors d'être une cause majeure d'émigration.

En Colombie britannique, c'est le processus de planification lui-même qu'il faut améliorer. Actuellement, la planification régionale des 28 districts de la province existe surtout pour les questions d'utilisation du territoire. Même dans ce domaine, les agences de planification n'ont aucun contrôle sur les principales variables *contrôlables* qui influencent l'économie régionale. Par exemple, les décisions concernant les nouveaux projets de développement des ressources, qui auront un impact énorme sur les affaires régionales (Robinson et Webster, 1985), leur échappent. Planifier dans de telles circonstances revient à préparer la région à des changements inévitables qui découlent de décisions sur lesquelles elle n'a pas de prise. Dernièrement, la promulgation de la loi 9 a encore réduit le rôle de la planification régionale dans les prises de décision sur le développement. En effet, on ne demandera plus aux districts régionaux de préparer des plans régionaux, et ils ne reçoivent d'ailleurs plus de financement à cet effet.

Une alternative à cette position nettement antiplanificatrice serait, dans une perspective de promotion d'un développement autonome en Colombie britannique, d'établir un système de planification décentralisé et rigoureux à trois niveaux : provincial, régional et communautaire. La planification provinciale s'occuperait essentiellement de la mise au point de stratégies d'ensemble axées sur la base, et de la coordination inter-régionale. Cela exigerait autant le cumul de l'infor-

mation que la mise en place de structures institutionnelles nécessaires à l'échange fructueux d'idées dans les deux sens de la hiérarchie et entre les régions. Cet organisme provincial de planification serait aussi responsable de l'assistance technique, de la réalisation d'études spécifiques et de la négociation avec les régions de programmes appropriés, tels la gestion des ressources et le financement industriel. Encore une fois, les comités de planification régionale de district seraient responsables des plans régionaux. Cette fois-ci cependant, ils s'occuperaient des questions économiques, autant que des questions d'utilisation du sol. Ils seraient aussi bien placés pour prendre en considération les facteurs inter-régionaux et ils pourraient alors contrôler plus efficacement les décisions affectant leur région. Le rôle de la planification est discuté à la section suivante.



La coopération communautaire en pratique

Tel qu'indiqué précédemment, la coopération communautaire demande un contrôle local substantiel sur les priorités de développement et leur mise en oeuvre. Comment de tels impératifs peuvent-ils en pratique s'insérer

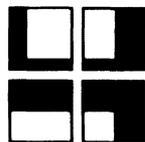
dans les stratégies d'un État développementaliste ? Nous considérons que les *entreprises communautaires* et les comités de *planification communautaire* sont deux exemples d'organismes communautaires, accessibles à la population locale, qui pourront satisfaire les besoins locaux de développement.

Par entreprises communautaires, on désigne les coopératives de production et de consommation, dont le pouvoir décisionnel appartient à un comité de membres élus, provenant du milieu de travail et du voisinage communautaire immédiat. Leur fonction est de produire et de distribuer les biens et les services qui répondent aux besoins locaux. L'entreprise communautaire a l'avantage d'être plus à l'écoute des besoins locaux que ne le sont les grandes firmes étrangères. Ce qui contribue aussi à augmenter la production sur place de produits habituellement importés, et à créer de nouvelles possibilités d'emploi pour la population locale. Ces entreprises ont besoin d'un support financier initial, lequel peut venir des surplus des revenus gouvernementaux provenant de l'extraction des ressources.

Les comités de planification communautaire, formés eux aussi de travailleurs démocratiquement élus et de membres de la communauté, constituent un organisme « d'arrière-scène » non officiel qui fait contrepoids à la planification régionale et provinciale qui opèrent du haut vers le bas, à l'aide d'une planification réalisée cette fois-ci de la base vers le haut. Ce sont ces comités de planification qui devront être responsables de l'identification des besoins de la communauté et de la proposition de projets de création d'emplois pouvant le mieux servir la région. Ils travailleront aussi de concert avec les planificateurs régionaux et provinciaux en fournissant les informations qui proviennent de la communauté et en agissant comme agents de transfert

ressources. Pour les ressources non renouvelables, la population locale devrait être activement impliquée tant dans les processus décisionnels que dans les processus d'élaboration de tous les projets. Une partie de la rente tirée de ces projets devraient servir à satisfaire les besoins locaux.

Les détails des stratégies de la coopération communautaire relèvent de chaque région et de chaque communauté, puisque ces stratégies sont supposées rencontrer les besoins spécifiques de chacune. On pourrait instaurer des programmes communautaires innovateurs comme le troc, l'échange de services, le partage des emplois et l'autoconstruction résidentielle (Weaver, 1984, chap. 7). Une fois établis les supports politiques et financiers nécessaires, les communautés et les régions seraient aptes à réaliser leur propre trajectoire de développement.



Conclusion

La stratégie de développement présentée ici pour la Colombie britannique est une prescription normative. Compte tenu du climat politique actuel, il s'agit d'une démarche qui requiert une mobilisation et une lutte politique, ce qui n'altère pas sa validité pour autant.

Une théorie normative... décrit comment nous devrions vivre en commun avec les autres et comment nous devrions procéder pour réaliser dans la pratique un tel pro-

jet... Une théorie normative demeure abstraite ; contrairement à un projet, son but n'est pas d'être réalisée comme telle, mais de montrer certaines possibilités de réalisation d'une action engagée, et ainsi établir les bases d'une pratique radicale (Friedmann, 1981, p. 611).

Cette stratégie de développement propose un changement des règles du jeu, afin d'incorporer la distribution et la production dans un processus démocratique unique de prise de décision et réduire ainsi les tensions entre les besoins fonctionnels de l'économie spatiale et les besoins humains de l'espace de vie. Il s'agit d'une conceptualisation normative de la manière dont les choses devraient être, bien que la contradiction entre le territoire et la fonction ne puisse jamais être résolue. Les tensions cosmiques entre les intérêts territoriaux et les intérêts fonctionnels sont inhérentes au processus actuel de développement de la société. Ce jeu de forces opposées fait partie du dilemme de la nature humaine — il est la force motrice du développement socio-culturel et de l'évolution.

À chaque étape de l'évolution de la société industrielle, de la naissance de l'État-nation à l'intégration des régions et des nations dans une économie globale, la viabilité de la communauté et celle des régions ont été minées. À chaque niveau d'intégration nouveau — régional, puis national et enfin international — le pouvoir territorial du « village global » a été dilué par les impératifs fonctionnels du système industriel. Cependant, plus l'économie mondiale se répand et envahit « l'espace territorial » local, plus le régionalisme s'intensifie en même temps que les intérêts territoriaux sont revendiqués. Un extrême tend toujours à générer son opposé.

Cette tension entre les forces opposées ne peut jamais se résoudre de façon définitive. Plutôt que d'essayer de réconcilier l'irréconciliable avec des compromis boiteux

158 d'information entre les planificateurs gouvernementaux et la communauté.

La participation démocratique aux décisions politiques devient donc un instrument dans la formulation des politiques publiques. Par le biais des comités de planification communautaire, l'établissement des politiques acquiert une dimension politico-morale. Une fois cette conscientisation établie et les opinions locales connues du gouvernement, les politiques de développement auront une meilleure chance de refléter des préoccupations tant éthiques qu'économiques.

Pour que la coopération communautaire soit efficace en Colombie britannique, il est aussi essentiel que la population locale ait son mot à dire dans la gestion et l'utilisation des ressources régionales. Si on socialisait les ressources naturelles, de telle sorte qu'elles reviennent en partie à la communauté, comme un droit de propriété publique, la population locale serait alors plus en mesure de tourner à son avantage les possibilités associées à l'exploitation des ressources. On devrait établir des coopératives de production qui généreraient et exploiteraient les ressources renouvelables telles que les produits forestiers. Ce qui pourrait stabiliser et sécuriser les communautés d'exploitation des ressources et contribuer, sans aucun doute, à une perception plus sensée de l'état des

qui ne satisfont personne, ces oppositions doivent être reconnues comme forces vitales d'intégration de la société. Une intégration fonctionnelle, sans considération pour les intérêts territoriaux va inévitablement mener à la création d'une superstructure monolithique, bureaucratique, dirigée par des technocrates et des spécialistes et sans autre but que celui de se perpétuer elle-même. Des idéaux communautaires portés à leur extrême pourraient mener à des rivalités de clocher et à l'isolement de forteresses de « survie ». Pour éviter les extrêmes il faut travailler au niveau de la dynamique même des forces en opposition, ne pas les entraver ni essayer de construire des barrières artificielles entre les intérêts territoriaux et l'intégration fonctionnelle, entre la coopération communautaire et l'État développementaliste. Les dilemmes actuels du développement sont les manifestations d'un processus évolutif de la société industrielle. Ces dynamiques évolutives peuvent pousser la société vers un avenir insupportable ou bien, essayant de comprendre le cours des changements qui se produisent, nous pouvons tenter d'en influencer la direction.

Le rôle de la planification du développement local dans ce processus est de créer les conditions dans lesquelles de nouvelles réponses à de vieux problèmes soient possibles. Il n'y a pas de refuge dans le passé. Si la société résiste à l'évolution socio-culturelle et s'obstine à maintenir la croissance économique pour faire face aux problèmes actuels de développement, nous frisons l'effondrement social ou l'établissement d'une sorte de régime politique autoritaire au nom de la productivité. Notre action ne peut pas être guidée par des promesses comme l'équilibre social ou « l'effet du goutte à goutte » qui appartiennent à la mythologie de la pensée mécaniste de la société industrielle. Nos actions doivent être

immédiates. C'est dans la recherche d'un équilibre viable à ce moment-ci de notre histoire que des idéaux sociaux et des valeurs culturelles naîtront de la tension entre les forces opposées.

Joanne Jessop et Clyde Weaver
School of Community and
Regional Planning
Université de la
Colombie britannique
Traduction de Francine Mayer

Bibliographie

- Bluestone, B. and B. Harrison, *The Deindustrialization of America*, New York, Basic Books, 1982.
- Bowles, S., Gordon, D. M. and T. E. Weisskopf, *Beyond the Wasteland : A Democratic Alternative to Economic Decline*, Garden City, New York, Anchor Press, 1983.
- Capra, F., *The Turning Point : Science, Society, and the Rising Culture*, New York, Bantam Books, 1982.
- Carney, M. and D. Shearer, *Economic Democracy*, White Plains, New York, M. E. Sharp, 1980.
- Coffey, W. J. and M. Polese, « Local Development as an Element of Regional Policy », Montréal, Ms., I.N.R.S., 1982.
- Coraggio, J. L., « Polarization, Development and Integration », Kuklinski, A. (ed.), *Regional Development and Planning : International Perspectives*, Leyden, Sijthoff, 1975.
- Dunn, E. S., *Economic and Social Development : A Process of Social Learning*, Published for Resources for the Future, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1971.
- Emmanuel, A., *Unequal Exchange : A Study of the Imperialism of Trade*, London, New Left Books, 1972.
- Ferguson, M., *The Aquarian Conspiracy : Personal and Social Transformations in the 1980s*, Los Angeles, J. P. Tarcher, 1980.
- Frank, A. G., *Capitalism and Underdevelopment in Latin America*, New York, Monthly Review Press, 1967.
- Friedmann, J., « Life Space and Economic Space : Contradictions in Regional Development », Los Angeles, Ms., University of California, 1981 ; *Retracking America : A Theory of Trans-active Planning*, Garden City, New York, Anchor Books, 1973.
- Friedmann, J. and C. Weaver, *Territory and Function : The Evolution of Regional Planning*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1979.
- Goodman, R., *The Last Entrepreneurs : America's Regional Wars for Jobs and Dollars*, New York, Simon and Schuster, 1979.
- Hampton-Turner, C., *Radical Man : The Process of Psycho-Social Development*, Garden City, New York, Anchor Books, 1970.
- Henderson, H., *The Politics of the Solar Age : Alternatives to Economics*, Garden City, New York, Anchor Press, 1981.
- Kierans, E., *Globalism and the Nation State*, Toronto, CBC Enterprises, 1984.

- Kuhn, T. S., *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago, University of Chicago Press, 1962.
- Mandle, J., « The Economic Underdevelopment of the Post-Bellum South », *Marxist Perspectives*, 1/4, 1978, p. 68-79.
- Markley, O. W., « Human Consciousness in Transformation », Jantsch, E. and C. H. Waddington (eds), *Evolution and Consciousness : Human Systems in Transition*, Reading, Mass., Addison-Wesley, 1976.
- Markley, O. W. and W. W. Harman (eds.), *Changing Images of Man*, Oxford, Pergamon Press, 1982.
- Matthews, R., *The Creation of Regional Dependency*, Toronto, University of Toronto Press, 1983.
- Miller, S. M., « The Recapitalization of Capital », *International Journal of Urban and Regional Research*, 2, 1978, p. 202-12.
- Myrdal, G., *Against the Stream : Critical Essays on Economics*, New York, Pantheon Books, 1972.
- Naisbitt, J., *Megatrends : Ten New Directions Transforming Our Lives*, New York, Warner Books, 1982.
- Peattie, L., *Thinking About Development*, New York, Plenum Press, 1981.
- Robinson, I. M. and D. R. Webster, « Regional Planning in Canada : Historical Development, Current Practices and Emerging Issues and Prospects », *Journal of the American Planning Association*, January 1985, forthcoming.
- Schumpeter, J., *Capitalism, Socialism and Democracy*, (Rev. ed.), New York, Harper and Row, 1950.
- Schon, D., *Beyond the Stable State*, New York, Random House, 1971.
- Skolimowski, H., *Eco-Philosophy : Designing New Tactics for Living*, London, Marion Boyars, 1981.
- Sunkel, O., « Transnational Capitalism and National Disintegration in Latin America », *Social and Economic Studies*, 2, 1973, p. 132-76.
- Weaver, C., *Regional Development and the Local Community : Planning, Politics and Social Context*, Chichester and New York, John Wiley, 1984 ; « Development Theory and the Regional Questions : A critique of Spatial Planning and Its Detractors », Stohr, W. and D. R. F. Taylor (eds.), *Development From Above or Below*, Chichester and New York, John Wiley, 1981 ; « Special Issue on Regions, Decentralism and the New Global Economy », *Canadian Journal of Regional Science*, September 1985, forthcoming.
- Weaver, C. and J. Jessop, « Industrial Redeployment and the Local Economy », 1985, Boisvert, M. et P. Hamel (éds), *Redéploiement industriel et planification régionale*, Montréal, Faculté de l'Aménagement, Université de Montréal.